

BESOIN D'AIDE ?

Pour plus d'informations sur la procédure d'interdiction de jeu, rendez-vous sur :

interdictiondejeux.anj.fr

Pour des conseils sur votre pratique de jeu, rendez-vous sur anj.fr

Rubrique "Je maîtrise mon jeu".

SE FAIRE AIDER PAR DES ORGANISMES PUBLICS SPÉCIALISÉS DANS LE JEU

• Joueurs Info Service

Joueurs Info Service est un dispositif public visant à informer, conseiller, soutenir et orienter les joueurs en difficulté et leur entourage.

www.joueurs-info-service.fr

09.74.75.13.13

(de 8h à 2h, 7j/7, appel non surtaxé)

• Centres de soins

Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Trouvez le CSAPA le plus proche de chez vous sur : www.joueur-info-service.fr



www.anj.fr



Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé



***Vous pensez avoir
un problème avec le jeu ?***

**C'est peut être le moment de
DEMANDER VOTRE
INTERDICTION
VOLONTAIRE DE JEUX**



Cette démarche
confidentielle et
personnelle vous
empêche d'accéder :

✗ À UN CASINO OU CLUB DE JEUX

✗ AUX SITES DE PARIS SPORTIFS,
PARIS HIPPIQUES, POKER AGRÉÉS PAR L'ANJ

✗ AUX JEUX DE LA FDJ OU DU PMU
RÉALISÉS AVEC UN COMPTE JOUEUR

Cette interdiction est valable
pour une durée minimale de
3 ans.

UN PARCOURS EN 3 ÉTAPES

1 | La demande



Vous effectuez votre
demande d'interdiction
sur le service en ligne sur
interdictiondejeux.anj.fr

2 | L'authentification



L'ANJ **prend contact avec
vous rapidement par
téléphone** afin de vérifier
votre identité.

3 | La confirmation



Une fois votre identité
vérifiée, l'ANJ vous
**confirme votre
interdiction de jeux.**

Comment demander la levée de votre interdiction ?



Après 3 ans, si vous estimez ne plus avoir
besoin de cette interdiction, vous pouvez en
demander la levée.



Vous pouvez effectuer votre demande **sur le
service en ligne.**



Après vérification de votre demande, vous
recevrez la confirmation de votre levée
d'interdiction.



Sans action de votre part, vous resterez
interdit de jeux mais pourrez **à tout moment**
demander la levée de votre interdiction.